



Communauté de communes
Cingal-Suisse Normande

CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE DÉCISION

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil communautaire
(Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Décision N° CC-DEC-2023-027

31 octobre 2023

OBJET : SIGNATURE DU DEVIS ET CONTRAT POUR LA LOCATION D'UN ROLL PACKER NEUF POUR LA DECHETTERIE DE ST REMY SUR ORNE

Vu la délibération n° CC DEL-2020-082, en date du 24 septembre 2020, portant délégation du Conseil Communautaire vers le Président,

Vu la nécessité d'un compacteur à la déchetterie de Saint-Rémy-sur-Orne qui a permis de faire face à l'augmentation des apports, d'éviter le dépôt des déchets sur les hauts de quais et de réduire le nombre de rotations,

Vu la proposition de la société SOLEN de louer un matériel neuf pour une durée de 60 mois, pour les montants suivants :

- le prix de la location : 1 900,00 € HT / mois
- entretien annuel (4 visites) : 2 165,00 € HT / an
- option assurance : 161,00 € HT / mois

Le Président de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De signer le devis et le contrat de location et toutes les pièces relatives à celui-ci.

ARTICLE 2 :

De communiquer cette décision au Conseil Communautaire lors de sa prochaine réunion.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de CAEN et publication par voie
d'affichage

Pour extrait certifié conforme
le Président

Jacky LEHUGEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200066710-20231031-CC-DEC-2023-027-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2023

Publication : 07/11/2023